

Préparation et correction en édition et presse

Domaine : Industries graphiques

Appellations

- Correcteur d'édition
- Correcteur d'article de presse

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec une licence en langue (arabe, français, anglais, ...) complétée par une expérience professionnelle dans le domaine. La maîtrise de l'outil informatique (logiciels bureautiques, Publication Assistée par Ordinateur-PAO,...) peut être demandée.

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de sociétés d'édition, d'impression, de presse, de communication, ... en relation avec différents services et intervenants. Elle varie selon le secteur et la prestation.

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Contrôler la conformité des corrections en vue de l'impression (Bon A Tirer/ BAT) Identifier les annotations de l'éditeur et de l'auteur Procéder à la lecture du texte et corriger les erreurs orthographiques, grammaticales, de syntaxe et typographiques Vérifier la cohérence et validité des informations (dates, données scientifiques, citations, ...) et apporter les corrections nécessaires

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Règles orthographiques et grammaticales Règles typographiques Techniques rédactionnelles Utilisation de logiciels de Publication Assistée par Ordinateur-PAO

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Articles de presse Encyclopédies, dictionnaires Manuels scolaires, universitaires, de formation Modifier ou réaliser la mise en page d'un document Compétences spécifiques associées : Règles de mise en page/forme ouvrages d'auteurs Préparer ou corriger des documents rédigés en braille Compétences spécifiques associées : Maîtrise du Braille Procéder à la correction de documents rédigés dans une langue étrangère